



LBDH/ 039 /2023

Kampala, 13 mars 2023

Déclaration de la Ligue Iteka face à l'emprisonnement abusif des défenseurs des droits humains et 24 personnes accusées d'homosexualité.

Depuis l'accession du Président Evariste Ndayishimiye au pouvoir au mois de juin 2020, et suite à ses discours porteurs d'espoir et ceux de certains membres de l'administration territoriale, la Ligue Iteka, les amis et partenaires du Burundi, comme le peuple burundais, s'attendaient au déverrouillage de l'espace civique.

Néanmoins, cet espoir s'est estompé par le harcèlement intempestif des organisations de la société civile notamment par l'emprisonnement des cadres de ces dernières et les bénéficiaires d'autres programmes et au manque d'un plan pour le retour au pays des organisations en exil.

Depuis un mois, cinq défenseurs des droits de l'homme dont trois femmes sont emprisonnés abusivement à la prison centrale de Mpimba et ils s'ajoutent à la journaliste Floriane Irangabiye, tous les six emprisonnés suite à leur travail pour les sans voix.

En date du 23 février 2023, 24 personnes accusées de pratiques homosexuelles ont été arrêtées au quartier ECOSO dans la ville de Gitega où elles suivaient une formation entrepreneuriale et détenues au cachot du commissariat de Gitega avant d'être transférées dans la prison centrale de Gitega où elles croupissent sans jugement. Parmi les 24 personnes figurent 7 femmes dont 3 qui ont de petits enfants dans ce lieu de détention, une d'elles étant détenue avec ses enfants jumeaux.

Ligue Iteka exige la libération immédiate et sans conditions de la journaliste Floriane Irangabiye, les 5 défenseurs des droits humains à savoir Me Sonia Ndikumasabo et Marie Emerusabe respectivement représentante et Coordinatrice générale de l'Association des Femmes Juristes du Burundi, Audace Havyarimana, Représentant Légal de l'APDH, Sylvana Inamahoro, Directrice Exécutive et Prosper Runyange, Coordinateur du projet foncier de la même association et les 4 cadres de l'association



LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME

"ITEKA" association sans but lucratif

Agréée par l'ordonnance ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance 550/029 du 6 février 1991

Membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (F.I.D.H)

MUCO avec ses 20 bénéficiaires accusés abusivement de pratiques homosexuelles. La Ligue Iteka recommande au Gouvernement du Burundi de cesser le harcèlement des organisations de la société civile et promouvoir l'ouverture de l'espace civique dans le pays.

Pour la Ligue Iteka

Anschaire NIKOYAGIZE



Président